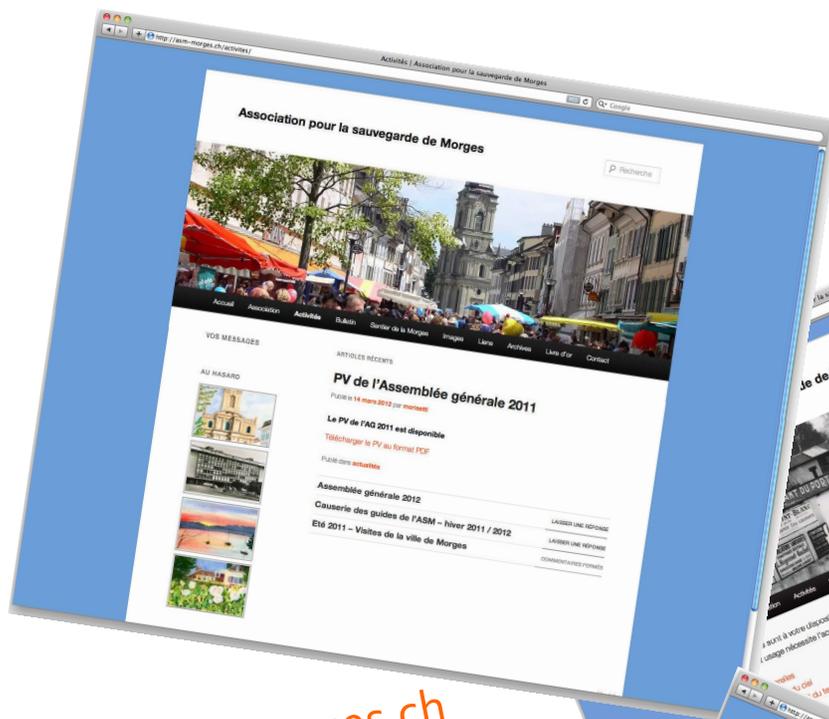


Nouveau site web de l'ASM



www.asm-morges.ch



Editorial

La vie d'une association est ponctuée d'événements réguliers qui rythment l'année. Pour l'ASM notre prochain rendez-vous est l'Assemblée générale ordinaire fixée au 10 mai prochain. Au-delà de l'aspect formel de la réunion nous aimerions avoir la possibilité de vous rencontrer et d'échanger avec vous, chères lectrices et chers lecteurs, sur les questions qui concernent l'ASM. Pour faciliter les contacts nous vous proposons de partager un repas après notre assemblée.

Nos activités sont toujours nombreuses et variées : mises à l'enquête, participation aux divers groupes de travail dont l'ASM est membre. Notre participation au GTRM, à la commission Nature, à l'Agenda 21, au Patrimoine Suisse, nos contacts avec l'ADIRHE (Association pour la Défense des Intérêts de la Région des Hautes Ecoles) font que votre Comité a représenté l'ASM à plus de 50 séances différentes. La spécialisation se faisant de plus en plus nécessaire, il ressort que nous recherchons pour étoffer bénévolement nos rangs, soit comme membre du Comité ou comme représen-

tant ponctuel, un architecte, urbaniste ou géographe pour participer à des réunions liées au développement futur de notre agglomération. En effet de trublion à sa naissance, l'ASM est passée du statut de poil à gratter à celui de « consultant » dont l'avis est utile. Ainsi que d'oppositions, de levée de boucliers, de perte d'énergie et de temps sont économisés. Nous avons à cœur d'analyser projets et visions du futur en apportant commentaires, contributions et parfois critiques.

C'est notre rôle principal et nous tenons à le maintenir.

Saison hivernale des guides Morgiens 2011 - 2012

Lundi 30 avril 2012

Dernière causerie

à l'ancien collège, Couvaloup 10, Morges, salle des combles, à 20 h précises:

Dr Robert Develey

Lettres d'étudiants suisses d'Allemagne au 19e siècle.



Vitrines

Dans notre concours des vitrines muettes, celle-ci est en bonne place.

Sommaire

Editorial	2	A propos du Plan Directeur communal (PD-Com) et du Plan Directeur des circulations à Morges	5
Saison hivernale des guides morgiens 2011 - 2012	2	La Grosse-Pierre, quartier dangereux!	5
Vitrines	2	Fontaine des Eaux-Minérales	5
Impressum	2	Erratum	5
Mises à l'enquête	3	La culture à Morges	6
Nouveau site Web	3	Quizz	6
Nouvelle association à Morges	3	En Bonjean	7
Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2012	4	Halle multifonctions	7
Zéro pesticides	4	Parking sous les quais	7
Une nouvelle fontaine	4	Autoroute - contournement de Morges	7
		Les ateliers Saurer à Morges	8

Impressum

ASM

Bulletin n° 62 - Avril 2012

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case 2218 ● 1110 Morges 2 ● CCP 10-17957-7

www.asm-morges.ch

info@asm-morges.ch

Président :

Jean-Pierre Morisetti ;

Membres du Comité :

Fida Kawkabani, Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Gérard Landolt, et Roland Russi ;

Crédit iconographique, photos :

Aristide Garnier et Salvatore Gervasi, Michel Bezençon, Chauffeurs militaires, section RCPE.

Impression :

Imprimerie Carrara Morges ● Tirage : 500 exemplaires.

Mises à l'enquête

Depuis octobre dernier, aucune nouvelle construction n'a fait l'objet d'une mise à l'enquête. Par contre, les dossiers de transformations, de surélévation d'immeubles avec la création de nouveaux appartements, ont été nombreux.

- Avenue du Moulin 3-5 : Mise en conformité, réalisation de 3 appartements;
- Rue du Pont-Neuf 1 : Réhabilitation et création de 3 appartements dans les combles;
- Avenue des Pâquis 28 : Appartement dans les combles;
- Rue Louis-de-Savoie 36 : Surélévation, création de 3 appartements;

- Chemin Buvelot 16 : Mise en conformité, création d'un escalier extérieur;
- Avenue des Reneveyres 17 : Surélévation, agrandissement d'une villa.

Par ailleurs, L'ASM a fait opposition à certains travaux prévus dans l'immeuble de l'avenue du Moulin qui ne respectaient pas le Plan de quartier. Celui-ci limitait notamment à 17 le nombre d'étages habitables. La Commune a décidé, en raison du manque de logements dans la région, de légaliser le 18^e étage qui était jusqu'ici occupé par des bureaux et d'y autoriser la réalisation de 3 appartements.

ASM - Nouveau site



C'est désormais une réalité : le nouveau site internet de l'ASM est en ligne !

Parmi les changements citons entre autres :

- ✦ une navigation plus claire et conviviale
- ✦ la possibilité de nous laisser un commentaire dans la rubrique « Livre d'Or ».

- ✦ un nouvel espace dédié aux images de Morges, vous y trouverez une sélection de photos et d'aquarelles.
- ✦ une gestion plus simple pour les personnes chargées de mettre à jour notre site.

Notre volonté de rendre le site de notre association plus attractif est en grande partie atteint par cette nouvelle mise en page mais n'oublions pas que notre site a également comme objectif d'établir un dialogue entre ses membres !

Nous vous invitons dès lors à taper dans votre navigateur www.asm-morges.ch et à nous faire part de vos commentaires, à vous exprimer au sujet de la nouvelle version du site et également sur des sujets généraux (la conduite de l'association, la politique municipale, etc.) ou sur des thèmes particuliers qui vous tiennent à cœur.

Nous restons ainsi à votre écoute et publierons sur le site vos commentaires ou vos remarques, le tout dans un but constructif au service de notre ville de Morges.

Nouvelle association à Morges

Fondée en été 2011, l'Association de Sauvegarde de la Baie de Morges (ASBM) est composée d'habitants de Morges et de la région inquiets des pressions de toute sorte qui pèsent sur la Baie de Morges et qui sont soucieux de contribuer à la préservation de ce site unique de par sa situation, son cachet, sa faune et son ouverture sur le Lac.

Cette zone qui se situe dans une bande étroite de territoire limitée par l'autoroute, les voies de chemin de fer, la route cantonale et le bord du lac, connaît néanmoins un niveau de

pollution élevé, une forte pression urbanistique ainsi que des immissions de bruit importantes.

Au vu de plusieurs projets de plans de quartier visant à la construction de nombreux nouveaux bâtiments, un projet de nouvel hôtel et l'élargissement des voies de circulation (Rue de Lausanne – nouveau boulevard urbain) l'ASBM vise à faire entendre ses préoccupations et œuvrer utilement au développement harmonieux de la zone, et préserver la qualité du site.

En cela, elle se rejoint pleinement avec l'ASM et entend collaborer avec

sa grande sœur sur les sujets qui lui sont proches. L'ASBM aimerait que les préoccupations des habitants de Morges et de ses environs, attachés à leur région, et en particulier au bord du lac, soient considérées pleinement, les années à venir ayant caractère de charnière étant particulièrement chargées en terme de nouveaux projets urbanistiques et routiers.

Toute personne habitant la région et attachée aux buts de l'Association, peut rejoindre l'ASBM, et pour tout renseignement, laisser un message à l'adresse suivante :

awasbm@gmail.com

Zéro pesticides

Comme d'autres villes, telles Lausanne ou Genève, la Commune de Morges a pris l'option de renoncer à user de pesticides pour l'entretien de ses surfaces vertes et de ses arbres.

Ces pesticides, appellation qui recouvre les fongicides, herbicides et insecticides, ne sont pas seulement nuisibles pour les champignons, insectes, vers et autres « mauvaises herbes » qu'ils sont censés détruire, mais pour l'homme et la faune également.

Lors d'un traitement, une grande partie des produits utilisés va se disperser dans l'environnement et le contaminer. On va retrouver des pesticides, soit dans les denrées alimentaires, soit dans les sols, soit dans les eaux ou dans l'air.

Afin que l'action de la Commune soit efficace sur tout le territoire, il faut aussi que les particuliers s'impliquent et renoncent à utiliser ces produits au profit de traitements plus naturels. Il existe aujourd'hui plusieurs façons d'éliminer les « nuisibles » (coccinelles, purins de plantes, guêpes parasites, etc.).

A cet effet, la Commune de Morges tiendra un stand au marché du 28 avril prochain, où il sera possible d'apporter les produits nocifs dont on veut se débarrasser et où des spécialistes informeront les intéressés sur les traitements naturels.



Nous avons l'honneur de vous inviter à la

31^e Assemblée Générale Ordinaire Salle de Couvaloup 10, à Morges, le jeudi 10 mai, à 18h.30

Ordre du jour:

1. Liste des présences, bienvenue;
2. Ouverture de la séance;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de l'AG 2011;
5. Rapport du Comité;
6. Rapport du Caissier, adoption des comptes 2011;
7. Rapport des Vérificateurs des comptes, adoption du rapport;
8. Budget et cotisations 2012;
9. Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes;
10. Election au Comité;
11. Mutations au sein des membres;
12. Divers et propositions individuelles : A faire par écrit/mail au Comité avant le 1^{er} mai 2012.

L'Assemblée générale sera suivie par un apéritif servi au café du XX^e siècle. Pour celles et ceux qui le désirent, un repas est organisé au même endroit, ce dernier n'étant pas pris en charge par l'Association.

Afin de réserver les places pour le repas, nous vous remercions de vous inscrire : sur le site asm-morges.ch, par courriel à info@asm-morges.ch, par fax au 021 / 801 35 33 ou en écrivant à ASM, case postale 2218 – 1110 Morges 2.

Le Comité

Une nouvelle fontaine

Lors des travaux de transformation de l'ancien arsenal, l'annexe, côté Parc de l'Indépendance, a été démolie et la fontaine qui y était accolée a disparu en même temps.

Mais aujourd'hui, celle-ci a été remplacée par la fontaine qui s'élevait devant le chalet Sylvana avant sa démolition.

Notons que ce sont des apprentis paysagistes de la Commune qui ont aménagé le pavage qui l'entoure.



Quizz « Coqs »

Réponse: du quai Igor-Stravinski,
à la hauteur de la rue du Bluard.
Ce sont les coqs du Temple
et celui de la propriété Brélaz.

A propos du Plan Directeur communal (PD COM) et du Plan Directeur des circulations à Morges

Il n'est pas coutume à l'ASM de parler politique !

Mais l'actualité fait que tant de sujets sont brûlants et touchent à cœur Morgiens et habitants de notre région, que nous nous permettons de citer quelques titres : Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, Schéma Directeur Région Morges, Autoroute, Plan Directeur Communal, Plan Directeur des Circulations, Plans de quartiers, etc.

Nos autorités ont du pain sur la planche et ce ne sont pas les dernières décisions prises qui auront raison de ces incertitudes.

Elles n'apportent et n'apporteront que quelques nouveaux emplâtres sur un axe de bois.

Vous comprendrez dès lors qu'un sujet retient particulièrement notre attention : l'aménagement de la circulation.

Que de demi-mesures, de déplacement de nuisances et de manque de vision ! En sachant pertinemment que des axes d'envergure viennent buter aux portes de la ville, nos autorités confortent un système de circulation qui fait déjà ponctuellement ses preuves d'engorgement lors des grandes manifestations morgiennes, l'évitement par le Nord.

Ce n'est pas la création de nouveaux giratoires et l'amélioration de ceux existants, ni la pose de revêtement bitumineux insonorisés, voire la facilitation illusoire du parcours qui feront de cet axe digne d'un gymkhana, une panacée. Cette solution facilitera la mise en double sens des Charpentiers/bas de la rue de la Gare, mais à quel prix ? Au simple sacrifice de ces deux axes et de leur voisinage. Ce dernier, Charpentiers, est déjà en souffrance avec un seul sens de circulation,

nous n'osons pas imaginer le cumul de nuisances supplémentaires faites aux riverains, aux quelques courageux commerçants et aux immeubles pour certains séculaires bordant ce futur boulevard.

Il est vrai que le déclassement de l'autoroute ne verra le jour que dans des dizaines d'années. Il est vrai que nous ne pouvons pas attendre pour trouver des solutions. Mais bien moins évident, voire faux, que d'assumer un futur à court terme dans ces conditions. Au vu de la complexité et des impossibilités de faire passer le trafic « sous » la ville ou le lac, **ne devrait-on pas imaginer de déplacer la ville de Morges ?**

Que nenni, soyons audacieux et reprenons l'ouvrage en avec l'esprit et les grands moyens technologiques du 21^e siècle. Enterrons une fois pour toutes ce trafic.

La Grosse-Pierre, quartier dangereux!

La presse nous fait maintes mentions de la dangerosité de ce quartier. Sans polémiquer sur la délinquance que nous y trouvons, il y a des situations de tous les jours qui sont dangereuses, dont une en particulier. Sur la bande piétonne descendant de l'Hôpital, cela fait plus d'une année que le revêtement bi-

tumineux n'a pas été terminé ensuite de travaux souterrains. Cette situation est critique, tant pour les personnes âgées que pour les véhicules de personnes à mobilité réduite qui empruntent quotidiennement cet axe. Faut-il attendre un accident pour que ces travaux se terminent ?



Fontaine des Eaux-Minérales

Plusieurs effets plutôt réjouissants :

✦ Les trombes d'eau de janvier ont eu la bonne idée de remettre provisoirement la fontaine des Eaux-Mi en eaux, dire que nous n'avions pas les moyens techniques de faire « revenir » l'eau ferrugineuse de cette source jusqu'à son réceptacle ! Merci Dame nature ;

✦ C'est avec plaisir que nous constatons que ce site a vraiment été mis sous la sauvegarde des Morgiens. Pas de déprédations constatées depuis sa réhabilitation. Gardons espoir dans le respect du patrimoine.



effet situé au 34 de la rue des Charpentiers et non au 32 comme écrit. Nous remercions ce membre de son message et de sa vigilance.

Autre petite précision de notre lecteur, dans la chronique des « Portes de Morges » au 74 de la rue Louis-de-Savoie, nous citons « Rappelons aussi que le savoureux « Peugeot » émérite barbier-perruquier-croque-mort-grimeur, toujours très proche de la gente féminine ainsi que J-J. Glayre, son fils et ancien préfet, ont habité cette maison ».

Nous aurions aussi pu ajouter que Peugeot, en plus de ses nombreuses activités était également journaliste et chroniqueur de « La Suisse », un regretté journal Romand.

Erratum dans le bulletin no 61

L'un de nos membres a constaté que dans notre dernier bulletin n° 61, une petite erreur s'était glissée dans la légende du « quizz, En levant le nez » sur la photo n° 3, le balcon présenté est en

La Culture à Morges

Prologue

Situer la culture en notre bonne ville de Morges, c'est fouiller presque cinq millénaires à la recherche de documents, témoins des facultés de l'esprit guidé par des exercices intellectuels appropriés ! C'est encore la connaissance apprise ou transmise qui crée puis développe le sens critique, le goût, le jugement, ceci principalement par deux voies qui se complètent.

La première et celle qui a donné le plus de chefs d'œuvre: les croyances et les religions.

Dès l'aube des civilisations l'homme a voulu offrir ses talents aux divinités (et aussi à leurs chefs). Nous pensons par exemple aux grottes de Lascaux, aux gravures rupestres du Maghreb, aux temples des grandes civilisations, aux mosaïques de Ravenne, à la chapelle Sixtine, etc. ; une multitude infinie d'ouvrages.

La seconde œuvre de manière plus diverse, c'est l'habileté, le désir de chercher des nouveautés, parfois de transgresser des acquis. Là, il s'agit plutôt d'apports d'autres civilisations, de découvertes: ce sont les croisades, la découverte du nouveau monde, la Renaissance, la route de la soie ou plus récemment la photographie, le cinéma. Là encore que d'œuvres et que de bouleversements dans le domaine des arts.

Pour Morges, nous allons broser un tableau non exhaustif mais plutôt chronologique de l'art, de ses diverses variantes, de ses artistes, auteurs et artisans dans la mesure de nos modestes moyens....

Vu l'ampleur du sujet, nous le ferons en plusieurs épisodes.

L'architecture fera l'objet d'une autre série d'articles.

Naissance.

C'est au fond du lac que l'on trouve les premières prémices de la culture morgienne: les quatre cités lacustres nous ont livré des objets en pierre polie, en bronze ou en terre cuite; entre 2800 à 1600 avant J-C. Mais de quel art s'agit-il ?



Poteries de l'âge du bronze tirées du livre E. Kupfer. Morges dans le passé 1941



La poterie est parmi une des premières manifestations d'art à Morges.

Les poteries des quatre sites palafitte dans la baie de Morges ne sont pas de simples récipients utilitaires, leurs formes et leurs décors sont soignés: par exemple des traits réguliers opposés en chevron, le couronnent le col des vases; d'épais points comme des scarifications ornent les bases des vases.

Ces formes, ces décors se retrouvent encore au Maghreb aujourd'hui et on peut supposer que les potiers de l'antiquité avaient les mêmes besoins et les mêmes inspirations.

Pourquoi la décoration est-elle déjà présente? On peut imaginer que ces objets, créés avec peu de moyens, utilisés quotidiennement, incitaient les artisans, heureux de les avoir réussis, à se surpasser, donc à dessiner, à graver des décors avec des teintures naturelles minérales ou végétales.

Puis...

Une grande parenthèse s'ouvre; pas de trace des époques celtes, helvètes, romaine, encore moins des envahisseurs germaniques ou des burgondes. Le haut moyen âge oublie la baie de Morges.

La fondation de la ville par Louis de Savoie sur les terres de Richard Ier de Duin, seigneur de Vufflens, n'offre pas encore de témoignage artistique.

La ville à sa naissance (dès 1286) est d'abord un site militaire, économique et politique.

Les périodes des XIV^e et XV^e siècles sont troublées.

Le château brûle accidentellement en 1391 puis, en 1475, lors des guerres de Bourgogne, Morges est prise, pillée, brûlée par les confédérés. Même scénario en 1530 lorsque les fribourgeois et bernois vont « délivrer » Genève.

La maison de Savoie ne vit pas à Morges. Elle séjourne parfois provisoirement au château en déplaçant ses meubles, coffres, tapisseries et vaisselle ou manuscrits; mais de ces objets aucun ne subsiste à Morges.

La parenthèse se refermera seulement lorsque Pieter Brueghel l'ancien, passera dans les hauts de Morges vers 1565 pour peindre les moissonneurs.

Dans notre prochain article nous verrons comment la ville de Morges va s'ouvrir aux arts en général.

Ph. Schmidt / mars 2012



Poterie algérienne, environ 1950

Quizz

De quel endroit ces deux coqs Morgiens ont-ils été photographiés?



En Bonjean

Depuis quelques mois, l'entrée de Morges, côté Genève, est en pleine effervescence, on y voit ouvriers, grues et machines de chantier s'affairer sur plusieurs chantiers.

Une étroite bande de terrain d'environ 35'000 m², limitée au nord-ouest par les voies CFF et la réserve pour la future 3^e voie et au sud-est par la route cantonale RC1, fait l'objet d'un Plan partiel d'affectation (PPA) qui est entré en vigueur le 1.7.2010. Le PPA d'En Bonjean définit :

Les périmètres et gabarits des constructions

pour du logement et des activités plus ou moins gênantes, soit au total quelques 24'000 m² de SBP.

Le terrain est divisé en secteurs :

A1	maison de maître conservée	
A2	3 étages + attique	1600 m ²
A3	2 à 5 étages + attique	6670 m ²
B	7 étages + attique	8400 m ²
C	4 étages + attique	1820 m ²
D	4 étages + attique	1520 m ²
E	4 étages + attique	3250 m ²

Les accès et circulations

Un giratoire et une route de desserte interne doivent permettre aux automobilistes d'accéder aux bâtiments de ce nouveau quartier. Le giratoire sera aussi utilisé pour rejoindre le Port du Petit-Bois, le Camping et le parking du cimetière. La promenade du Petit-Bois, elle, sera fermée à la circulation automobile.

Un passage inférieur pour piétons et cyclistes sera réalisé pour permettre la liaison entre le nord et le sud des voies de chemin de fer, en tenant compte de la troisième voie qui devrait être construite côté lac.

La ligne de bus Morges – St-Prex circulant désormais par Riond-Bosson, les usagers d'En Bonjean devront emprunter ce passage pour accéder aux arrêts de bus.

Les boisements et les milieux naturels

Le PPA demande que soient conservés certains éléments naturels, tels les bosquets et les haies, les murs de pierre sèche.

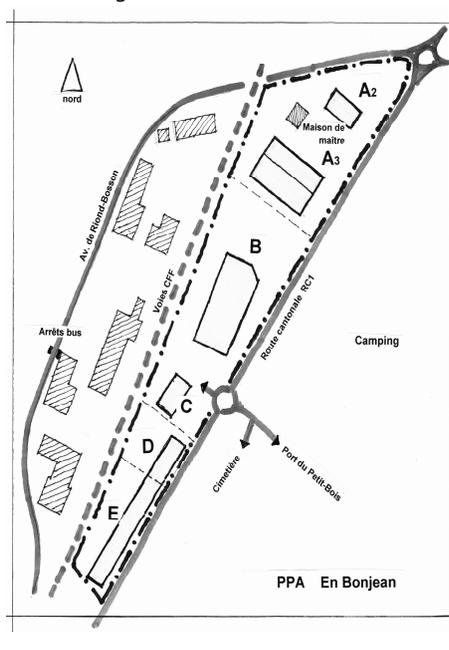
Une rangée d'arbres sera implantée le long de l'avenue Ignace-Paderewski, entre le trottoir et les façades des bâtiments.

Aujourd'hui, 4 bâtiments ont déjà fait l'objet d'une enquête publique et 3 chantiers, plus ou moins avancés, se sont ouverts dans les secteurs A3, B et C. Les travaux routiers et d'infrastructure ont également commencé.



Reste le secteur E, propriété de la Commune, qui devrait mettre ce terrain à disposition d'une coopérative d'habitation pour y réaliser des logements à l'intention de la classe moyenne. Mais la trentaine de logements qui seront construits ne suffiront pas, de loin pas, à satisfaire une demande toujours croissante.

Il serait temps de mettre en œuvre le quartier de la Longeraie où la Commune possède un vaste terrain qu'elle a acquis il y a quelques années déjà. Quelques 1700-1'700 habitants/emplois y sont prévus. Ou encore celui de l'Eglantine.



Halle multifonctions

Premier trimestre 2012 et toujours pas de nouvelles concrètes quant à l'implantation de la halle multifonctions. Sur Morges, toujours plusieurs sites évoqués, dans une Commune limitrophe, en Région? De brèves communications, oui-dire, commentaires de tour de table, délibérations semble-t-il à n'en plus finir, etc. Quand aurons-nous donc une vraie réponse?

Parking sous les quais!

Suite à l'adoption du PDCom, amendé il est vrai, lors du Conseil de mars, nous restons en attente du PDCirc. Sans lui, il n'est toujours pas possible de cautionner cet objet. Le non-sens de Charpentiers Nord sans parking public ne doit pas devenir une caution à cette réalisation. Ce ne sera qu'une fois les quais défigurés, les axes de circulation perturbés par l'obligation de faire transiter le trafic local vers ce silo et avoir ainsi gâché ces endroits destinés aux promenades et aux dessertes particulières que nous en mesurerons les conséquences. L'ASM reste vigilante et se fera fort de détailler les propositions concrètes sur ce parking, se gardant de mesurer les nuisances qu'il engendrera lors de sa création et par son usage.

Autoroute - Contournement de Morges

Que de passions se sont déchaînées après que le contournement de Morges par l'AR a été décrété « priorité nationale » par le Conseil fédéral! Mais qu'avons-nous lu, quelles solutions sont évoquées, quelles réalités sont vraiment tenues comme « vérité ». RIEN, tout est encore ouvert et seul l'espoir de voir une plaie de bientôt 50 ans se refermer. A quand une décision courageuse et intelligente de l'OFROU, hors de ses dictats et autres dérives. Gardons espoir et surtout ne baissons pas la garde. Vigilance et attention doivent encore être de mise ces prochains mois.

Il y a bien une solution qui devrait centraliser tous les avis, mais sa complexité provoque tant de commentaires: Trop long détournement, déplacement des flux de circulation, dévastation de terres arables. Alors soyons audacieux et prenons les options du 3^e millénaire, enterrons cette autoroute sur le maximum de son tracé, tel que nos voisins Neuchâtelois l'ont fait avec courage et réussite. Cette solution permettra de conserver nos terres cultivables et de préserver l'environnement. Car sachant que les tracés enterrés doivent être ventilés, leurs rejets peuvent être filtrés avant de retourner dans notre air respirable. Des espaces rendus à la nature au-dessus de ces constructions peuvent servir à la conservation de flores et d'espèces animales.

Les ateliers Saurer à Morges



Avec la fermeture des ateliers Saurer établis à Morges, une page s'est tournée. Nous vous proposons un bref retour sur l'importance de la présence de ces ateliers à Morges.

C'est en 1925, que l'usine mère établie à Arbon (Thurgovie), décide d'implanter un atelier principal en Suisse romande, et choisit Morges. Pourquoi Morges ? Morges ressemble un peu à Arbon, les deux villes sont bordées d'un lac, sont de même dimension et de population, et ont un accès facile par rail et par route. Saurer Morges devint alors le premier atelier de réparation et montage de camions en Suisse romande, car les ateliers ne font pas que des réparations mais aussi du montage de véhicules neufs pour les entreprises de la région.

Les premiers camions sortent des ateliers déjà en 1925 par la série de 5a, suivis par la famille des B, BN, BND.

Cinq années après leur installation, et pour faire face à la demande de la nouvelle série de camions et d'autobus, Sau-



rer agrandit ses ateliers. Tout au long de leurs activités à Morges, les ateliers Saurer ont su garder une clientèle fidèle et un service adéquat qui va jusqu'au delà des frontières.

En période de guerre, Morges fournit passablement de pièces et autres accessoires aux entreprises françaises qui possédaient à cette époque des véhicules routiers de la marque. Pour faciliter le transport des différentes pièces, il suffisait de traverser le lac par les bateaux de pêche depuis Thonon, Amphion, etc.

Au fil des années, des camions et des autobus furent réparés, transformés ou montés à Morges, ce qui fait que les ateliers de Saurer ont pris un essor remarquable. Dans les années 70, les ateliers créent un secteur de peinture, de lavage et un super magasin de pièces de rechange dont pas moins de 13'000 variétés, du jamais vu ailleurs qu'à Arbon.

Saurer formait plusieurs corps de métiers et avoir travaillé chez eux était une excellente référence.

1975, Saurer fête avec fierté, ses cinquante ans de présence à Morges. A cette occasion, Me Roost, remet un chèque de 5'000.- pour les œuvres locales de la ville et le syndic remercie et souligne les bons

rapports existants entre Saurer et la Commune, d'autant plus que la Commune venait d'acquiescer un Saurer pour le service de la voirie...

Pour commémorer l'anniversaire de ces ateliers en 1975, une exposition fut organisée avec 50 véhicules exposés, du ancien, de 1898 (double phaéton), provenant de la maison mère, à 1975. Citons entre autres, des omnibus, des citernes, des multi-bennes, un car tourisme, un autobus Paris-Nice, des autocars, des ponts bâchés, etc.

Enfin, le sort en a décidé autrement et en 1989, Saurer et ses bâtiments ont disparus définitivement et ont été remplacés par des bureaux ultra modernes de la Romandie Électricité (CVE). Morges perd ainsi une attraction de plus après celle des usines de la SIM et Oulevay.

